

**CHAUSSEURS
PAPILLON-BONTE**
167, rue de Lannoy
Maison la plus ancienne possédant
Le plus beau choix
Le plus grand stock
Les plus bas prix

Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS.....

Nord et limitrophes.....	3 mois, 17.00 ; 6 mois, 32.00 ; 1 an, 60.00
France et Belgique.....	> 18.00 ; > 34.00 ; > 64.00
Union postale	> 26.00 ; > 50.00 ; > 92.00

REDACTION - ANNONCES
ABONNEMENTS

ROUBAIX.....	71, Grande-Rue. Tél. 34 et 1906. Inter. 6. Chèques postaux 87 Lille.
TOURCOING... 33, rue Carrot. Téléph. 37.	LILLE..... 3, rue Falherbe. Tél. 67.07.

**CHAUSSEURS
"UNIC"
"PINET"
"SADERNE"**
DÉPÔT :
M. PAPILLON-BONTE
167, rue de Lannoy, 167
ROUBAIX
Téléphone : 17-86

La lutte pour l'hégémonie économique

BLANCS, JAUNES ET NOIRS

L'hégémonie économique des peuples de race blanche commence à être fortement menacée en Asie et même quelque peu en Afrique, bien qu'en ce continent le danger ne soit pas immédiat.

A l'appui de cette affirmation, qui surprendra peut-être plus d'un lecteur convaincu de la permanence de la supériorité des Blancs, nous n'avouerons que deux faits majeurs nous paraissent symptomatiques et, d'ailleurs, ils ne sont pas les seuls que l'on puisse citer.

Le premier de ces faits, c'est le profond changement qui est en train de se produire dans la vie économique chinoise.

Pendant longtemps, le Céleste Empire, avec ses millions d'habitants qui représentent presque le quart de la population du globe, a constitué un excellent client pour l'industrie et le commerce européens.

Mais, aujourd'hui, cette situation est en train de se modifier tout au tout.

Non seulement la Chine n'absorbe plus que des quantités décroissantes de produits européens, mais elle fait déjà une rude concurrence à ceux-ci en Orient, par ses propres produits.

Et cette évolution a été, sinon provoquée, du moins accélérée et accentuée par le fait même des industries européennes. Pour lutter plus avantagéusement contre la concurrence des Japonais et des Américains, de nombreuses firmes britanniques ont jugé pratique d'installer leurs usines dans les concessions chinoises, se procurant ainsi de la main-d'œuvre à bon marché, mais fournissant par là même aux Chinois des modèles d'installations. Ceux-ci n'ont pas été longs à suivre l'exemple qui s'offrait à leurs yeux et leur industrie n'a pas tardé à se développer.

Ce sont donc les Européens qui, croyant défendre leurs intérêts, ont indirectement contribué à la naissance et au développement de l'industrie chinoise.

A leur tour, les Américains, pour servir les intérêts de certaines catégories de leurs fabricants, viennent de faire prendre une décision d'ordre international qui aura très probablement pour effet de fermer le marché chinois, plus ou moins vite, plus ou moins rigidement, tout au moins pour de très nombreux produits étrangers.

Le fait vaut la peine de retenir l'attention. Le voici donc dans ses grandes lignes :

Les traités de Washington de 1912 prévoient une conférence douanière des Etats du Pacifique. Par suite des circonstances, celle-ci n'a pu se réunir qu'à moins d'octobre dernier et a dû même suspendre ses travaux. Néanmoins, elle a suffisamment siégé pour que le principe de l'autonomie douanière soit adopté pour la Chine.

Cette décision, qui était quelque peu en dehors du cadre de la conférence, fut prise par suite de l'intervention et de la forte pression des Etats-Unis. Les autres puissances ont fini par acquiescer et l'on décida que ce régime de l'autonomie chinoise serait en vigueur à partir du 1^{er} janvier 1929.

Si les Américains sont intervenus aussi énergiquement, c'est qu'ils estimaient devoir trouver un certain bénéfice au futur régime chinois.

Et voilà pourquoi la Chine adoptera vraisemblablement un régime fortement protectionniste pour les articles qu'elle pourra fabriquer, notamment pour les produits textiles; mais, par contre, l'industrie s'y développant, ce pays achètera à l'étranger (et surtout aux Etats-Unis) des machines, du pétrole, des matières colorantes, de l'acier, etc... « La demande actuelle en cotonnades de qualité médiocre, fait-on remarquer très justement, sera placée à une demande croissante d'outillage textile. C'est là une des meilleures raisons de l'intervention américaine en faveur de la Chine. Les cotonnades sont un privilège de l'Angleterre et du Japon, les Américains à main-d'œuvre trop chère ne sauraient concourir. Par contre, ils sont malades dans le domaine des machines. »

C'est ainsi qu'en Extrême-Orient l'hégémonie économique des Européens est très gravement menacée et, à bref délai, il ne leur restera plus, s'ils veulent conserver une partie de leurs clients du Céleste Empire, qu'à installer des succursales de leurs établissements en plein territoire chinois.

MAX TURMANN,
professeur à l'Université de Fribourg.

LES DETTES DE GUERRE

M. Henry Bérenger à la Chambre de Commerce américaine de Paris. - L'accord de Washington

Paris, 2 juin. — M. Henry Bérenger, ambassadeur de France, à Washington, a été reçu, et après-midi, par la Chambre de commerce américaine de Paris.

M. Myron T. Herrick, ambassadeur des Etats-Unis, présente, en termes chaleureux M. Henry Bérenger.

M. Bérenger pris ensuite la parole, salué par les applaudissements unanimes des membres de la Chambre de commerce.

— Je me suis rendu compte, déclare M. Henry Bérenger, au cours des dernières années, que tout notre ordre financier ne pourrait pas être maintenu sans que les dettes soient payées régulièrement. C'est ce que nous demandons au peuple français.

— M. Bérenger a répondu en allemand. Il a,

dans un long discours, développé cette thèse :

— L'Autriche a la ferme volonté de vivre; l'Autriche est capable de vivre; une réchute dans le désordre des finances publiques n'est plus

plus à avoir à l'Autriche dans le domaine extérieur, car elle veut la paix, car elle n'a pas l'intention de combattre soit par l'intrigue, soit par la violence les tristes qu'elle a signées, ni le nouvel état de choses qui règne en Europe; elle ne profère pas de menaces de rattachement, mais elle désire que l'Europe actuelle se transforme et s'améliore jusqu'à devenir une communauté effective, destinée à assurer le bien de tous.

◆

◆

La grève des mineurs anglais

Les Soviets continuent à envoyer des fonds

Londres, 2 juin. — Le Conseil général des syndicats de l'U.R.S.S. a envoyé à la Fédération des mineurs, un quartrième paiement de trois cent mille roubles. En tout, avec les sommes transférées auparavant, les envois se montent à trois millions trois cent vingt-sept mille roubles. Les collectes pour les mineurs continuent en Russie.

M. Bérenger poursuit :

— En attendant les paiements de l'an prochain, je n'aurai pas de quoi servir avant d'avoir abouti. Certes, j'en ai à lutter contre bien des préjugés répandus contre nous en Amérique; j'ai démontré que, comparativement aux deux d'entre eux, nous devions payer plus d'impôts que les citoyens d'autre part.

En attendant les paiements de l'an prochain, je n'aurai pas de quoi servir avant d'avoir abouti. Certes, j'en ai à lutter contre bien des préjugés répandus contre nous en Amérique; j'ai démontré que, comparativement aux deux d'entre eux,

◆

◆

◆

BILLET PARISIEN

La nouvelle majorité va-t-elle s'élargir ?

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

PARIS, 2 JUIN (MINUIT).

Les commentaires consacrés dans la presse à l'événement politique d'hier, sont tous empreints d'une modération significative. Les organes cartellistes eux-mêmes n'osent pas s'attaquer en face à cette majorité d'union nationale que M. Briand a voulu constituer pour sauver le franc.

À fond, les gens du QUOTIDIEN et de l'ÈRE NOUVELLE n'ignorent pas que le Gouvernement a répondu au désir du public en plaignant l'intérêt du pays au-dessus de celui de parti. Ce que le pays réclame, c'est qu'on sorte à tout prix de l'impuissance et de l'incohérence, pour faire œuvre positive. Aussi, applaudira-t-il toujours aux efforts des dirigeants quand ceux-ci, désignant le but qu'ils veulent atteindre, s'y dirigeront avec résolution et confiance.

On le vit bien pendant la guerre, quand la France tout entière suivit M. Clemenceau dans la politique synthétisée par cet honnête d'Etat par ces paroles: « Je fais la guerre ! »

On l'a vu l'an dernière encore, quand M. Caillaux, s'était attelé à la tâche de restaurer nos finances, l'opinion, croyant qu'il allait y manifester une durable fermeté, n'hésita pas à lui accorder sa confiance. Le François moyen n'a donc aucune idée préconçue contre les personnes, mais il tient des résultats. L'homme qui les lui donnera pourra compter sur lui, soit, fort d'un tel appui, il triomphera aisément des obstacles partisans.

La France n'a nullement besoin d'un dictateur pour être administrée avec sagesse et autorité. Il lui suffit d'un chef se maintenant sur le terrain de la légalité et prenant de la force.

Aussi, n'est-il pas difficile de prédire que la majorité d'hier se renforcera peu à peu sur son aile gauche. Déjà, dès députés du groupe radical-socialiste regrettent aujourd'hui d'avoir suivi la consigne étroite qui leur commandait l'abstention.

Ces députés commencent à comprendre qu'il est absurde de fixer la destinée du pays sur la date fatidique du 11 mai. Le temps a marché depuis lors et la fumée qu'avait laissée après lui le feu d'artifice électoral se dissipe peu à peu dans le ciel de France. Mais ce revirement salutaire ne se produira qu'à une condition: il faut désormais une fermeté inébranlable dans l'action gouvernementale.

R...

Mgr SEIPEL ANCIEN CHANCELIER AUTRICHIEN à Paris

UN DEJEUNER AU COMITE « FRANCE-AUTRICHE »

Paris, 2 juin. — Un déjeuner a été offert aujourd'hui par le Comité France-Autriche



MONSIEUR SEIPEL

LE CONGRÈS POUR LE SUFFRAGE DES FEMMES



LA TRIBUNE DU CONGRÈS FÉMINISTE

Photo H. Manuel.

Paris, 2 juin. — Les travaux du Congrès ont repris ce matin, à 9 h., au grand amphithéâtre de la Sorbonne. Les déléguées ont entendu un rapport du bureau sur les associations nationales affiliées à l'alliance internationale pour le suffrage des femmes, rappor tant en ce qui concerne les essais de moyens de faire voter les femmes.

Cet après-midi, on a examiné les méthodes d'action et de propagande dans les pays où les femmes n'ont pas encore obtenu le droit de vote.

LES CHANGES

MARDI	MERCREDI
LIVRE 149.40	148.80
DOLLAR 30.71	30.65
BELGIQUE .. 96.60	98.80

UNE IMPORTANTE DÉCOUVERTE DU PROFESSEUR VINCENT

LE CURIEUX MéCANISME DE LA NEUTRALISATION DES TOXINES VIRULENTES

Paris, 2 juin. — Le professeur Vincent, l'illustre maître du Val-de-Grâce, à qui l'on doit notamment la vaccination antityphique grâce à laquelle, durant la guerre, nos armées furent à l'abri de la typhoïde, a donné hier, à l'Académie des Sciences, lecture d'une note très importante.

Titulaire d'une nouvelle chaire au Collège de France qui lui a permis de reprendre ses travaux menacés d'être interrompus par l'abandon forcé de son laboratoire du Val-de-Grâce, lors de sa mise à la retraite comme inspecteur général de l'armée, il a pu poursuivre ses recherches, déjà anciennes, relatives à l'action de certains sels chimiques de la typhoïde, à neutraliser sur les toxines virulentes.

Une dépêche parvenue de Sienne (Italie)

au Parquet, et annonçant qu'un nommé Parodi

est l'objet d'un mandat d'arrêt pour banqueroute frauduleuse, paraît devoir mettre en évidence que le consul italien de Barcelone. Mais le passeport avait été gratté. Le préteint Parodi le reconnaît et offre 200.000 francs de caution pour qu'on le laisse partir. On arrête Parodi et sa femme. Cette dernière avait sous ses vêtements une somme de 480.000 francs en billets de 1.000 francs. Parodi était porteur de 335.000 francs. Questionné sur la provenance de ces fonds, Parodi reconnaît des tortures complices et invraisemblables.

Une autre dépêche parvenue de Sienne (Italie)

au Parquet, et annonçant qu'un nommé Parodi

est l'objet d'un mandat d'arrêt pour banqueroute frauduleuse, paraît devoir mettre en évidence que le consul italien de Barcelone. Mais le passeport avait été gratté. Le préteint Parodi le reconnaît et offre 200.000 francs de caution pour qu'on le laisse partir. On arrête Parodi et sa femme. Cette dernière avait sous ses vêtements une somme de 480.000 francs en billets de 1.000 francs. Parodi était porteur de 335.000 francs. Questionné sur la provenance de ces fonds, Parodi reconnaît des tortures complices et invraisemblables.

Une autre dépêche parvenue de Sienne (Italie)

au Parquet, et annonçant qu'un nommé Parodi

est l'objet d'un mandat d'arrêt pour banqueroute frauduleuse, paraît devoir mettre en évidence que le consul italien de Barcelone. Mais le passeport avait été gratté. Le préteint Parodi le reconnaît et offre 200.000 francs de caution pour qu'on le laisse partir. On arrête Parodi et sa femme. Cette dernière avait sous ses vêtements une somme de 480.000 francs en billets de 1.000 francs. Parodi était porteur de 335.000 francs. Questionné sur la provenance de ces fonds, Parodi reconnaît des tortures complices et invraisemblables.

Une autre dépêche parvenue de Sienne (Italie)

au Parquet, et annonçant qu'un nommé Parodi

est l'objet d'un mandat d'arrêt pour banqueroute frauduleuse, paraît devoir mettre en évidence que le consul italien de Barcelone. Mais le passeport avait été gratté. Le préteint Parodi le reconnaît et offre 200.000 francs de caution pour qu'on le laisse partir. On arrête Parodi et sa femme. Cette dernière avait sous ses vêtements une somme de 480.000 francs en bil